



## CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

**LA QUESTION LOUIS XVII**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Tél. : 48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-rendu de la Réunion  
tenue le samedi 19 octobre 2002  
au Restaurant "Le Louis XVII"  
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8<sup>ème</sup>**

Étaient présents :

M. Hamann	Président
M <sup>me</sup> de La Chapelle	Vice-Présidente
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint

et

M <sup>mes</sup>	de Lavigne, Simon,
MM.	du Chalard, Courtenay, Crépin, Gautier, Spitzer, Turpault.

Étaient excusés :

M <sup>mes</sup>	Pierrard, Védrine
M <sup>elle</sup>	Coutin, de Confevron,
MM.	Bancel, Bouvet, Piétrek.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

**I – La vie du Cercle**

Un conseil d'Administration s'est tenu ce matin. Les principaux points abordés ont été :

- La vie de l'association et son expansion
- Le développement du site internet
  - Appel aux Membres qui connaîtraient un étudiant qui pourrait le réaliser.
- Réalisation d'une plaquette de présentation du Cercle, et d'une fiche d'adhésion placée dans les Cahiers.
- Invitation de personnes « extérieures » au Cercle lors de nos réunions
- Contact avec Robert Hossein pour un spectacle sur Louis XVII
- 

**II – Les Recherches***La Comtesse des Ténèbres. Vers une solution de l'éénigme ?*

par Laure de La Chapelle

(et grâce à la collaboration de M. Didier Duval, Membre du Cercle)

Qui ne connaît l'existence, au début du 19<sup>e</sup> siècle, en Allemagne, de cette femme mystérieuse, qui vécut toujours voilée, et que les historiens baptisèrent « la comtesse des Ténèbres » ? Toujours accompagnée -ou surveillée - par un certain comte Vavel de Versay ( alias Leonardus Cornelius Van der Valck ), elle ne put jamais montrer son visage, que Van der Valck ne fit dévoiler qu' après sa mort ; ô surprise ... les témoins présents, et particulièrement le docteur Lommler qui établit l'acte de décès, s'aperçurent alors de la ressemblance frappante de ses traits avec ceux de Marie Antoinette, la défunte Reine de France.

Cette constatation, ainsi que la découverte d'objets ayant appartenu à l'inconnue et ornés des trois lys des Bourbons, fit éclore une hypothèse hardie : la comtesse des Ténèbres ne serait autre que la fille de Louis XVI enlevée en 1796 à sa sortie du Temple, et à qui l'on aurait substitué une jeune fille qui avait vécu dans l'intimité de la famille royale jusqu'à la Révolution, Ernestine Lambriquet.

Malheureusement, l'hypothèse Lambriquet ne résiste pas à l'examen, Ernestine étant morte en 1813 et ses deux autres sueurs avant la Révolution.

Qui était alors la mystérieuse inconnue ... Est-il possible de résoudre l'éénigme de son existence ?

Il y a quelques mois, un passage des Mémoires de la baronne d'Oberkirch, écrits avant la Révolution, attira mon

attention.

« A propos de la ressemblance de la Reine avec l'horrible fille d'Oliva (qui joua le rôle de Marie Antoinette lors de l'affaire de Collier) madame la duchesse d'Orléans m'a raconté une chose bien touchante et bien peu connue, une autre ressemblance de Sa Majesté, très explicable cette fois et très douce à son cour. C'était presque un secret à la Cour : ce qu'il y a de certain c'est que personne n'en parle. Madame la duchesse d'Orléans l'a su par Madame la princesse de Lamballe, qui lui recommanda de ne point l'ébruiter, et c'est un soir après souper, chez Madame la duchesse de Bourbon, qu'elle se laissa entraîner par la conversation à nous le dire. Nous n'étions que quatre, et nous nous engageâmes au silence. Il a été gardé, j'en réponds. Les secrets de cour ne se divulguent guère, chacun en craint les conséquences, et la discréction est une des premières vertus d'un courtisan adroit »

Voici le récit de Madame d'Oberkirch, quelque peu expurgé de ses aspects romancés, tels que les concevait la sensibilité de l'époque.

Un soir, dans le parc de Schönbrunn, à Vienne, l'empereur Joseph II, ( le frère de Marie Antoinette), qui, selon son habitude, se promenait seul, en simple uniforme d'officier, entendit des gémissements au fond d'un bosquet. L'obscurité était complète ; cependant il aperçut une forme blanche « comme un paquet jeté sur l'herbe » Il s'agissait d'une jeune fille, victime d'une chute et qui s'était foulé le pied.

Elle se nommait la comtesse Wilhelmine de B... Son père, un ancien officier, avait eu pour retraite un poste dans la résidence impériale où il vivait avec sa fille.

On devine la suite : Joseph II séduisit la jeune fille mais toutefois sans vouloir s'en faire connaître. La phrase suivante contient une des clés du mystère: « Il s'était donné pour un

officier des gardes wallonnes et il expliquait par la sévérité de ses supérieurs la nécessité du silence le plus absolu qu'il avait exigé d'elle. »

Toute l'affaire se découvrit quand la jeune Wilhelmine tomba enceinte, et que le vieux père, furieux exigea réparation.

Pour éviter le scandale, l'empereur, déjà deux fois veuf, aurait été contraint à un mariage morganatique. La jeune femme mourut en donnant le jour à une fille, dont Joseph II voulut se séparer après quelque temps.

« Par un hasard assez explicable, cette petite fille était le portrait frappant et calqué de Marie Antoinette. Sa mère, lorsqu'elle la portait dans son sein, regardait sans cesse un tableau qu'elle avait dans sa chambre et qui représentait cette princesse ; c'est dire combien cette jeune fille était belle. Plus tard, quand les soucis du gouvernement eurent un peu détourné Joseph de la jeune comtesse, la reine la fit venir à Versailles, elle y est encore. Elle habite, dans le parc même, une petite maison, donnée autrefois à la duchesse de Gramont. Elle y est seule avec sa gouvernante et ses domestiques. La Reine et Madame Royale la voient souvent ; du reste, elle ne sort point et ne voit personne. On dit que Sa Majesté veut la doter et la marier richement. »

Si la jeune fille fut élevée à Versailles, son trousseau lui fut fourni par la Couronne, et donc marqué aux fleurs de lys ; et elle garda sûrement quelques souvenirs de son enfance à Versailles.

Observons ensuite que le nom sous lequel fut enterrée la Comtesse des Ténèbres est BOTTA, nom originaire des Flandres. Or l'initiale du nom de la jeune fille séduite par Joseph II est un B. Autre indice : pour capter sa confiance, l'empereur se présenta tout d'abord

comme un officier de la garde Wallonne ( La Wallonie comportait à l'époque une partie hollandaise.) Enfin, son chevalier servant-gardien, Van der Valck, malgré un pseudonyme français, était un ancien secrétaire de l'ambassade batave en France.

Une prochaine fois, nous essaierons de suivre le destin de cette fille ignorée de l'empereur Joseph II pendant et après la Révolution, de vérifier l'hypothèse de son identité avec la Comtesse des Ténèbres et de comprendre les raisons de son enfermement.

De façon moins cruelle, sa destinée se rapproche d'ailleurs singulièrement de celle qu'aurait pu avoir Louis XVII.

### Les filles Lambriquet n'ont pu être la Duchesse d'Angoulême par Christian Crépin

Pratiquant assidûment la généalogie depuis plus de 40 ans, je suis très strict dans ce domaine comme je le suis en recherches historiques. Par conséquent je désirerais que vous indiquiez de ma part 2 correctifs dans le prochain cahier Louis XVII ainsi qu'une découverte sur l'éénigme inventée LAMBRIQUET qui a duré presque 50 ans.

En effet en page 22 du cahier 25 vous faites naître Jacques LAMBRIQUET à ALQUIER(Pas de Calais). Étant personnellement originaire et habitant le Pas de Calais je savais que ce village n'existe pas. En réalité il s'agit de ALQUINES. C'est Robert AMBELAIN dans son livre « crimes et secrets d'états » qui indique page 251 « ALQUIERS » par erreur. Peut-être s'agit-il d'une erreur de l'imprimeur qui a mal lu le manuscrit de Robert Ambelain.

Une deuxième erreur existe également à la page 22 due aussi à la page 251 de Robert AMBELAIN. Jacques LAMBRIQUET a épousé Philippine NOIROT (cela est prouvé par l'acte de mariage et également par les baptêmes de ses enfants (et non GODFROY) qui n'était pas veuve de Jean NOIROT. Philippine NOIROT était fille de Jean NOIROT et de Philippine GODFROY.

Il est regrettable que des historiens comme Marie Magdeleine de RASKY dans son livre « la révolution française : une affaire de famille tome II, Mme Royale » publié en 1977 et Robert AMBELAIN dans son livre « crimes et secrets d'état » publié en 1980 ont tout simplement répété la même erreur que Frédéric de Saxe-Altenbourg dans son livre « l'éénigme de Madame Royale » 1954 a fait en émettant l'hypothèse que celle-ci aurait été une fille LAMBRIQUET. Avant d'échafauder des hypothèses invraisemblables il faut commencer à vérifier les choses simples. Que cela serve de leçons à l'avenir à tous les historiens pressés par les éditeurs de sortir des livres nouveaux se vendant bien car

plaisant au public mais non conformes à la vérité historique et négligeant la généalogie car la généalogie vient au secours des vrais historiens. Certes je reconnaiss que la généalogie n'est d'aucun secours pour les recherches de paternité sans expertise médicale mais dans tous les autres cas il ne faut jamais la négliger.

Un être humain n'est pas une chose ou un objet inanimé(excuser moi de la comparaison) qui reste figé à un endroit par de la colle ou un aimant. C'est une personne qui vit. Donc qui peut se déplacer au cours de son existence et cela même si elle est jeune car alors ce sont les parents qui la déplacent avec eux. Ce n'est pas parce que l'on est né dans la paroisse d'une ville que l'on ne peut pas mourir dans une autre paroisse de la même ville qui est en l'occurrence Versailles où il y a plusieurs paroisses. Eh bien c'est ce qui s'est passé avec la famille LAMBRIQUET. Les enfants naissent sur la paroisse St Louis. Puis

quelques années après les parents viennent habiter sur la paroisse Notre Dame et 2 enfants LAMBRIQUET meurent sur la paroisse Notre Dame et ensuite les parents habitent à nouveau la paroisse St Louis ou bien tout simplement le curé de la paroisse St Louis étant indisponible ces jours là les inhumations ont lieu à la paroisse Notre Dame. En fait c'est la logique et le bon sens. Rien ne peut être plus simple. La pratique de la généalogie depuis 40 ans m'a fait très rapidement penser à cela car personnellement je vérifie toujours les hypothèses des historiens qui se révèlent souvent fausses et je pense que Mr ETIENNE à qui je rends hommage pour tout le travail fourni dans l'affaire Louis XVII et dont je remercie pour tous les renseignements qu'il nous donne m'approuvera.

L'état civil complet des filles LAMBRIQUET devient ainsi le suivant :

#### LOUISE CATHERINE

Née le 22/4/1776, ondoyée le 23/5/1776 et baptisée le 8/12/1776 à Versailles (paroisse St Louis).

Inhumée le 7/6/1778 sous les prénoms de Louise Philippine à Versailles (paroisse Notre Dame folio 35 verso du registre). C'est une chose courante de ne pas retrouver à cette époque les mêmes prénoms dans l'acte de sépulture. On est sûr que c'est la même personne car dans l'acte ce sont les mêmes parents Jacques Lambriquet et Marie Philippine Noirot et il est indiqué qu'elle meurt âgée de 2 ans.

#### MARIE PHILIPINE qui est surnommée Ernestine :

Née le 31/7/1778 à Versailles (paroisse St Louis)

Mariée le 7/12/1810 avec Jean Charles Germain Prenpain.

Décédée le 30/12/1813 à Passy.

#### ÉMILIE MARIE

Née le 16/4/1780 à Versailles (paroisse St Louis)

Inhumée le 9/6/1781 à Versailles (paroisse Notre Dame) âgée d'environ 13 mois.

En 1814 les 3 seules filles LAMBRIQUET étant déjà décédées ne pouvaient donc être la Duchesse d'Angoulême qui meurt en 1851.

Quant au garçon Auguste Etienne né le 11/11/1781 à Versailles, marié en 1810, je ne sais pas où il est décédé mais cela n'a pas d'importance pour résoudre l'éénigme s'il y a vraiment éénigme entre les identités de Mme Royale et La Duchesse d'Angoulême.

J'en profite pour demander si quelqu'un connaît des manuscrits écrits par Marie Thérèse Charlotte avant son incarcération au Temple.

### **III – Le faux Dauphin de Colombie**

par Jean-Jacques Courtenay

M. Courtenay nous lit la première partie de la traduction de l'espagnol de l'article du journaliste colombien à propos d'un soi-disant Louis XVII évoqué lors de la précédente réunion. Le texte intégral de cet article sera publié dans un prochain Cahier spécial. Un complément sur le docteur Argonil sera apporté par M<sup>me</sup> de La Chapelle.

### **IV – Les Membres ont la parole**

M. Hamann nous lit la lettre de Noëlle Destreméau, au sujet des dépouilles de Louis XVI et Marie-Antoinette, et sa réponse :

Monsieur,

Je vous écris pour vous dire ma surprise à la lecture de l'article du Figaro, paru sans commentaire, dans votre dernier compte-rendu.

Le prince Louis de Bourbon aurait écrit : " il ne paraît normal que Louis XVII soit inhumer auprès de Louis XVI et Marie Antoinette ". Ce prétendant au trône de France, aînée des capétiens, ignorerai donc que Louis XVI n'est pas, et n'a jamais été dans la basilique royale de Saint Denis, mais qu'il se trouve toujours sous le gazon du square qui entoure la Chapelle Expiatoire. Vous le savez sans doute, comme moi depuis longtemps ?

Un article fort pertinent, signé Didier Audinot, a paru en juillet-août 1994, dans la revue Chronique de l'Histoire n° 16 sous le titre "l'exhumation de Louis XVI et de Marie Antoinette". Il fait état de cette surprenante et désolante méprise, en utilisant les procès-verbaux de janvier 1793 et de janvier 1815. Le roi a été enterré vêtu d'une chemise, d'un gilet, et d'une paire de bars, dans une fosse très profonde, dix pieds soit 3,25 m. En 1815, les fossoyeurs ont trouvé à une profondeur de 2,27 m les restes d'un guillotiné sans vêtements et ceux-ci reposent à Saint Denis... Le roi Louis XVIII avait su la méprise ... de taille !! On m'a demandé récemment de présenter la Chapelle Expiatoire et j'ai dit naturellement que depuis 1815 on honorait à la Basilique un inconnu, peut être un ennemi de Roi, qui avait pris sa place. Et comme mon auditoire savait fort peu de chose, j'ai imprimé mon texte.

Si les américains donnent leur argent pour " les Bourbons " ne serait-il pas normal de donner sa vraie sépulture au Roi avant de s'occuper du cœur (?) de Louis XVII ?

Je suis persuadée Monsieur, que vous savez tout cela, mais je suis étonné que vous n'ayez pas fait de rectification après publication de l'article du Figaro.

Croyez, je vous prie, à toute ma considération.

Chère Mademoiselle,

J'ai bien reçu vos propos qui m'ont appris que les restes de Louis XVI ne sont absolument pas à Saint Denis.

J'avoue que personnellement, je n'étais pas au fait de la question. Aussi, j'ai recherché dans ma bibliothèque un livre que vous connaissez : Vieilles Histoires, étranges énigmes de Louis Hastier. Dans cet ouvrage, il a un chapitre intitulé : au cimetière de la Madeleine (p. 69 à p. 112.). Année de l'édition: 1955.

Hastier a essayé de mettre en exergue les différents scénarios sur l'exhumation des restes de Louis XVI et Marie Antoinette .

Tout d'abord, le pieux pèlerinage de Madame Charton (1), le 18 février 1793 qui a donné lieu à un émouvant récit : Le fossoyeur a expliqué que la fosse faisait neuf pieds de profondeur, 7 pieds de long et 3 pieds de large.

Un lit de chaux fût préparés et mis au fond de la fosse. Le Roi, les mains encore attachées fut mis tout habillé dans sa bière de bois. Il avait une veste blanche un peu sale, une chemise, une culotte, grise et des bas de soie grise. Il ne lui manquait que ses souliers. La bière fut descendu sur le lit de chaux qui brouillait.

Ce récit concorderai bien avec les déclarations de l'abbé Renard, premier vicaire la Madeleine. Un procès-verbal fut dressée à la demande du Conseil Exécutif provisoire ... Nous avons remarqué que les cheveux du derrière de la tête étaient coupés et que le cadavre était sans cravate, sans habits et sans souliers. Il était vêtu d'une chemise, d'une veste piquée en forme de gilet, d'une culotte de draps gris et d'une paire de bas de soie gris. La tête fut placée entre les jambes et le tout fut mis dans un cercueil lequel fut déposée dans la fosse garnie de chaux vive. Cette tombe fut comblée aussitôt avait de la terre et de la chaux. En 1802, l'enclos fut adjugé à un homme de loi parisien : Ollivier-Descluseaux. Ce dernier avait acquis ces terrains afin d'éviter toute profanation des tombes royales. Après son retour en France, Louis XVIII ordonna des recherches concernant les dépouilles de son frère et de la Reine.

En 1814, Ollivier-Descluseaux, était octogénaire. On préférait faire appel au témoignage de son gendre, Emmanuel Dominique Danjou, avocat. Il résulte de ce témoignage que les deux corps ont été inhumés non loin l'un de l'autre, dans un même carré.

Les 18 et 19 janvier 1815, l'ont entrepris les recherches des corps. Parmi les ouvriers, on avait retrouvé le fossoyeur de la Reine, un nommé Jolly. Il fut rencontré un lit de Chaux, l'empreinte d'une bière et des débris de planches encore intacts. Nous avons trouvé un grand nombre d'ossement, une tête entière dont la position indiquant qu'elle avait été détaché du tronc... et quelques débris de vêtements, notamment deux jarretières élastiques assez bien conservées. C'était la tombe de Marie Antoinette.

La découverte de la tombe de Louis XVI fut plus laborieuse. Une première fouille ne donna aucun résultats; une seconde tranchée fut creusée. Nous avons reconnu que la terre et la Chaux avait été mêlées à dessein. Au milieu de tout cela, nous avons trouvé des ossements d'hommes. La tête était couverte de chaux et elle se trouvait placée au milieu de deux os de jambes. Circonstance qui n'a pas indiquer que c'était la tête de Louis XVI.

Pourtant, Thiers fut l'un de ceux qui ont nié l'authenticité des ossements exhumés. Puis ce fut aussi Barras qui déclara dans ses mémoires que Ollivier-Descluseaux n'était qu'un imposteur pour exploiter la crédulité des Bourbons. De plus, Barras affirme que sur son ordre, que la dépouille de Robespierre fut jetée au cimetière de la Madeleine. Tout le monde savait que Robespierre portait de boucles à ses culottes et à ses souliers et il est question de quelques breloques trouvées lors de l'exhumation des corps de Louis XVI et de la Reine. Ainsi, c'est Robespierre qui a été inhumés à Saint Denis... Or il faut se souvenir que Louis XVI n'avait pas de souliers lorsqu'il fut inhumé donc pas de boucles.

Pour contester, à son tour, l'authenticité des ossements exhumés en janvier 1815, un chartiste, historien de valeur, Robert Anchel, a formulé des objections plus sérieuse à première vue. Les restes ont été retrouvés dans un terrain travaillé à plusieurs reprises. L'enquête qui précédera l'exhumation fut sommaire, incomplète. En conclusion l'authenticité des ossements transférés à Saint Denis n'est pas certaine.

En conclusion, l'on retient les dépositions du fossoyeur Joly. Ainsi on peut affirmer avec une entièr certitude que ce sont bien les restes de Louis XVI et de Marie Antoinette qui ont été transférés le 21 janvier 1815 du cimetière de la Madeleine dans l'antique basilique de Saint Denis. Ainsi s'exprime Louis Hastier.

Chère Mademoiselle, je vous ai résumé les travaux de Louis Hastier. Personnellement, je n'ai pas lu l'article de Didier Audinot de juin-juillet 1994.

Quant à la cérémonie envisagée pour le cœur du roi disant Louis XVII, je suis contre cette mascarade car je suis persuadé que le cœur analysé ne fut pas celui de l'enfant mort au Temple.

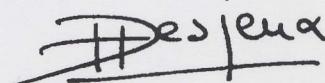
(1) Mme Charton, épouse de Jean Charton, guillotiné le 27 juin 1794.

#### Les prochains Cahiers Louis XVII.

Les Membres peuvent proposer des sujets qui pourraient être abordés dans les prochains Cahiers, ou Carnets.

La séance est levée à 17h10.

le Secrétaire Général



Édouard Desjeux